

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Paul Langevin
Ecole maternelle publique « Paul
Langevin » – Montataire (60)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0600503W_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire Paul Langevin
Ecole maternelle publique « Paul
Langevin » – Montataire (60)

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0600503W_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école maternelle Paul Langevin (ETS n°0600503W), objet du présent rapport, est localisée au 19 rue du 8 mai 1945 à Montataire dans le département de l'Oise (60). Cette école fait partie d'un groupe scolaire, comprenant également l'école élémentaire Paul Langevin (ETS n°0601862Y). L'école élémentaire Paul Langevin a fait l'objet d'un diagnostic spécifique (0601862Y_RNPP).

L'école maternelle accueille 71 enfants âgés de 2 à 5 ans, répartis en 3 sections. La superficie du groupe scolaire est d'environ 13 000 m², dont un peu plus de 2 500 m² pour l'école maternelle.

L'école maternelle comporte :

- un bâtiment de plain-pied, avec un niveau de sous-sol partiel non accessible aux enfants (chaufferie). Ce bâtiment accueille notamment les salles de classe, une salle de psychomotricité et un dortoir ;
- une cour de récréation, recouverte soit d'enrobé, soit de sol souple autour des jeux, ou constituée d'espaces verts accessibles aux enfants.

Les élèves de l'école maternelle fréquentent également le réfectoire, commun à tout le groupe scolaire, situé au Nord-Ouest du terrain du groupe scolaire.

L'école ne possède pas de jardin pédagogique, ni de logement de fonction.

Lors de la visite, aucun indice visuel ni olfactif n'a été relevé.

Résultats de l'étude historique et documentaire

Le bâtiment de l'école maternelle a été construit à partir de 1967.

L'élément qui a motivé l'intégration de cet établissement à la démarche de diagnostic est sa contiguïté avec un ancien dépôt de liquide inflammable répertorié dans la base de données BASIAS (PIC6000711). Il s'agissait d'un stockage de 30 m³ de fioul, dans une citerne aérienne, laquelle a été déclarée en 1961. Malgré les recherches approfondies effectuées, la localisation précise de ce site BASIAS dans la rue du 8 mai 1945 n'a pas pu être déterminée. Néanmoins, au vu de l'évolution du bâti sur la parcelle de l'ETS, ce site BASIAS n'est pas superposé à l'ETS. Il est tout au plus contigu à l'ETS.

Par ailleurs, aucune activité génératrice de poussières et aucune cheminée n'ont été identifiées dans le voisinage de l'ETS lors de l'étude historique et de la visite du site.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine s'écoule globalement vers le Sud dans le secteur de l'ETS. Selon toute vraisemblance, elle se trouverait à plus de 10 m de profondeur sous le terrain naturel dans ce secteur.

Au regard de ces éléments, l'école maternelle est localisée en position latérale par rapport à l'emplacement suspecté de l'ancien site BASIAS PIC6000711.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion de sols par les enfants :

D'après les photographies aériennes, aucune ancienne activité industrielle n'a été exercée dans l'emprise de l'école maternelle. De plus, les espaces verts de l'école maternelle sont localisés à distance de l'emplacement suspecté de la cuve de fioul du site BASIAS (environ 15 m au minimum, si on suppose cette cuve située en limite de propriété de l'école maternelle). De ce fait, il est estimé que les sols superficiels non recouverts de ces espaces verts ne sont pas susceptibles d'être influencés par le site BASIAS. Enfin, aucune activité susceptible d'être à l'origine d'émissions atmosphériques, qui auraient pu former des dépôts sur les sols de surface de l'ETS, n'a été mise en évidence lors de l'étude historique.

Pour l'ensemble de ces raisons, les potentialités d'exposition des enfants par ingestion accidentelle de sol ne sont pas retenues.

- L'inhalation de l'air dans le bâtiment, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites voisins :

L'ancienne activité BASIAS a manipulé et stocké des substances volatiles (fioul). Ainsi, une migration de ces composés vers l'école maternelle, via l'air du sol et/ou les eaux souterraines, est possible. En revanche, une influence de la qualité de l'air intérieur dans le réfectoire du groupe scolaire, situé au Nord-Ouest du terrain, n'est pas envisagée, compte tenu de la distance de ce bâtiment avec le site BASIAS et en raison de sa position en amont hydraulique de celui-ci.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert des substances au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles

fréquentant l'établissement par inhalation de substances volatiles dans le bâtiment de l'école maternelle. **Nous proposons donc que l'école maternelle Paul Langevin (ETS n°0601862Y) fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats de la phase 2.

Compte tenu l'impossibilité de percer la dalle béton du bâtiment de l'école maternelle, la phase 2 consistera à investiguer l'air du sol à proximité immédiate du bâtiment par quatre points de prélèvements. L'un de ces points de prélèvement est notamment prévu entre le bâtiment de la maternelle et la localisation potentielle du site BASIAS PIC6000711 (potentiellement contigu à l'ETS).

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».